



Basket44

PROCES VERBAL

Comité Directeur

Jeudi 29 Mars 2021

Présents : Séverine AILLERIE - Didier AUBERT - Franck BAUDRILLER - Benoît RENAUD - Dominique BOUDEAU - Dimitri BREHERET - Jean Paul BREMENT - Frédérique CONCILLE - Mireille COURBOULAY - Pascal DUPE -Thierry GATEFAIT – Elodie GIRARD - Bénédicte GOUGAUD - Alain GUERESSE - Franck JOUNIER - Sophie LAMBOUR – Sébastien LHERMITE - Riccardo POZZETTO – Benoît RENAUD - Pascale SIMON - Lénaïc SORIN - Christine THERET - Maxime TRICHARD - Justine VOLLANT

Excusée : Christine RULLIE

Absent : Bertrand VIGOUROUX

Invités : Yannick OLIVIER – Jean Michel DUPONT - Maxime LEROUX – Guénaël LAHONDA – Nicolas TAMIC – Patrice LORENZI – Véronik VOYEAU

1. INFORMATION PRESIDENT

Le président présente les thèmes qui seront abordés ce soir et relève que ce comité directeur sera chargé, mais nécessaire avec les différentes échéances qui approchent. Il revient sur la décision de la municipalité de Rezé, de ne pas donner suite au projet de pôle basket dont l'implantation était prévue, sur le site de La Trocardière. Même si Franck JOUNIER regrette cette décision, il se tourne avec la Ligue et la FFBB vers d'autres orientations et d'autres sites possibles qui se profilent à l'horizon.

Dans le cadre de l'aide financière, une enveloppe globale de 200000€ est prévue par le Comité, pour les clubs. Les engagements de la Fédération et de la Ligue seront remboursés directement aux clubs concernés. Les extensions seront quant à elles reversées au Comité qui informera les clubs par courrier de l'enveloppe globale obtenue. Nous pensons raisonnablement que ceci se traduira par un versement entre fin avril et début mai. Nous avons obtenu que la couverture d'assurance fédérale, couvre les licenciés jusqu'au 31 juillet 2021. La licence s'arrête au 30 juin 2021.

Il effectue la présentation détaillée de l'aide aux clubs, qui leur sera présentée mercredi soir en visioconférence.

A la suite de la dernière visioconférence de la fédération, Jean Pierre SIUTAT nous a fait part qu'il n'avait aucune visibilité quant à une reprise potentielle de la pratique du basket-ball. A la suite de la décision de l'arrêt des compétitions, la FFBB a décidé de n'appliquer aucun classement, ranking, ni accession et relégation. Il suggère en cas de reprise possible, de mettre en place des compétitions alternatives. Il propose de profiter de cette situation pour développer le 3x3.

Le Comité a décidé de reporter les engagements : SENIORS du 5 juillet au 1^{er} septembre – JEUNES : du 26 août au 15 septembre, avec une reprise du championnat prévue le 2 octobre 2021, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Le championnat sera reporté avec le maintien des équipes à leur niveau (de cette saison).

2. SECRETAIRE GENERAL

Retour Au jeu :

- Dominique BOUDEAU informe des derniers chiffres en sa possession sur le Retour Au Jeu au niveau départemental : 30 clubs sont en cours de règlement, mais le regret est de constater que 93 clubs soit 67%, n'ont pas présenté de demande. Pour information complémentaire concernant le 44 : 49 clubs ont présenté une demande auprès de la Ligue et 43 clubs pour la FFBB.

AG CD44 :

Dans la perspective de la prochaine assemblée générale du Comité et d'une élection partielle puisqu'il reste deux postes à pouvoir, une commission électorale doit être mise en place afin de contrôler les candidatures. Il propose la composition suivante : Jacques PHILIPPE -Président, Patrick ERRIEN et Maxime LEROUX membres.

La composition de la commission électorale est adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. ACTUALITE DIRECTEUR

Yannick OLIVIER rappelle les conditions et les directives gouvernementales qui seront appliquées aux salariés du Comité.

Il est prévu une reprise à 100% concernant les CTF, par rapport à la reconquête des licenciés et des différents travaux en cours ou déjà élaborés qui seront mis en place dans la perspective d'une reprise à court terme.

En ce qui concerne les secrétaires : Evelyne sera en présentiel le lundi et Stéphanie et Romane le seront le jeudi.

Maxime et Yannick restent à 50%. Pour le reste, quand les personnes ne sont pas prévues en chômage partiel, le télétravail s'applique. La fermeture du Comité est maintenue les mercredi et vendredi. Données qui évoluent en fonction des données de la crise sanitaire.

L'ensemble du personnel a suivi une formation sur 2 jours, et tous ont été validés comme Secouriste Sauveteur du Travail.

4. PLAN DE RECONQUETE :

En préambule, Franck JOUNIER rappelle que ce plan est une hypothèse de travail dans le cadre des règles sanitaires qui nous seront imposées dans les semaines qui viennent.

MINI JEUNES :

Sophie LAMBOUR :

Elle nous présente les conclusions de la commission : la fête du mini basket de juin prochain est compromise pour plusieurs facteurs (élections, disponibilités de bénévoles) et surtout dans le contexte COVID que nous vivons.

Elle nous fait part d'un souhait de la commission d'une organisation sectorielle dans le futur, qui sera en réflexion dans les mois suivants, pour la saison 2021-2022, à suivre.

Elle demande au comité directeur de se prononcer sur l'organisation de cette fête.

La proposition du report de la fête du mini basket 2021 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Patrice LORENZI :

Etat des lieux : Répartition des forces : 5 secteurs.

3 axes : Challenges : Benjamins - U9 - U11 / Fêtes : Baby U9 - U11 / OBE Clubs : CP CE1 CE2 - 3x3 printemps – Licences Contacts. Ces 3 axes seront développés et adaptés, voire-même renforcés, aux circonstances et aux territoires.

Le basket reprend dans les clubs mais sans contact et toujours sous les normes sanitaires encore strictes.

Il est préconisé une mutualisation de secteur.

Franck BAUDRILLER s'interroge sur le manque de date ou de période prévisionnelles. Patrice LORENZI répond que vu le contexte et les restrictions actuelles, il est difficile de programmer. Ce qui n'empêche pas la mobilisation du CTF du Comité.

5. COMPETITIONS 3X3 :

Nicolas TAMIC :

Il présente le projet « SUMMER LEAGUE » : 8 dates pour les éliminatoires et 1 week-end pour les finales.

16 sites pour les étapes éliminatoires et 1 seule date pour les finales. 3 niveaux d'engagements : Féminines / Masculins / « FUN » Mixtes (SENIORS). Catégories U13 U15 U18 SENIORS. Les dates retenues : entre le 2 et le 25 juin 2021, le mercredi (U13 U15) et le vendredi (U18 SENIORS MIXTES) de chaque semaine pour les éliminatoires et les finales les 3 juillet (U13 U15) et 4 juillet 2021 (U18 SENIORS MIXTES), en extérieur.

La durée prévue d'un tournoi éliminatoire dans son intégralité est de 4h00. Celle des finales est prévue de 6h00 le samedi et 8h00 le dimanche.

Franck JOUNIER conclut cette intervention afin de préciser que ce projet sera communiqué aux clubs dès mercredi soir et un courrier leur sera transmis afin qu'ils se positionnent sur une candidature à l'organisation de ces tournois.

Franck BAUDRILLER s'interroge sur le nombre de joueurs par équipe. Nicolas TAMIC répond que l'engagement est de 4 joueurs par équipe. Il reconnaît que cela restreint le nombre d'engagements, mais la capacité de l'organisation n'est pas extensible à l'infini et la durée des tournois est aussi un critère qu'il faut appréhender.

Franck JOUNIER rappelle que le problème peut aussi se poser dans la motivation et la capacité des clubs d'organiser ces tournois.

Patrice LORENZI soulève le fait que nous n'avons pas de lisibilité dans ce domaine, car le 3x3 n'attire pas forcément une grande population, pour l'instant.

Alain GUERESSE propose une sélection en amont dans les clubs, par des tournois internes.

Franck JOUNIER conclut que nous y verrons plus clair auprès des clubs peut-être dès mercredi prochain.

6. CDO :

Véronik VOYEAU :

Présentation de l'activité de cette saison : Interventions clubs : Aide pédagogique et aide à la mise en place d'une école d'arbitrage. Ecole d'arbitrage : Aide pédagogique Technique qui permet au CTF de détecter de futurs arbitres. Elle dénombre 80 écoles sur 136 clubs, qui doivent être visitées, 1 fois par an, chiffres de 2019/2020. Les 12-14 ans constituent un groupe de 25 jeunes qui participent pendant les vacances scolaires à une séance de formation. Nous comptons 60 stagiaires et 230 arbitres départementaux. Le stage a eu lieu cette saison sans hébergement, il reste une journée en avril si possible. La formation annuelle des arbitres départementaux est effectuée sur une journée de 9h00 à 18h00, en 3 groupes de 60 arbitres. Les interventions prévues en avril mai et juin 2021 : Interventions des clubs. Prévision d'un maximum d'interventions dans les clubs pour la reconquête et visio E-marque V2. Ecoles d'arbitrage : 6 visioconférences.

Arbitres départementaux : contact permanent et 4 journées de formation pendant les vacances d'avril sont programmées. Examen prévu dernière semaine de mai. Formation annuelle Arbitres départementaux : 3 visioconférences sur des thématiques ont été effectuées. Pour les arbitres départementaux les 2 cas de figure sont prévus : en présentiel ou en distanciel.

Pascal DUPE :

Il loue tout le travail des membres de sa commission, grâce à qui le lien a été conservé avec les arbitres. Malgré cela il éprouve des inquiétudes surtout dans la population des tuteurs qui auraient tendance à renoncer dès maintenant, donc il faut rester vigilant. Il s'adresse à Jean Michel DUPONT en lui exprimant toute sa satisfaction du travail effectué auprès de Laurence BAILLY.

Pascale SIMON évoque l'avenir des Ecoles d'Arbitrage des CTC. Pascal DUPE répond que comme la saison dernière, même si toutes les actions n'ont pas été réalisées, la FFBB ne devrait pas poser de problème, comme la saison dernière d'ailleurs.

7. ACTION DE SOUTIEN TECHNIQUE :

Guénaël LAHONDA intervient afin de faire le point sur l'état des clubs : 30% seraient alors actuellement en total arrêt d'activité, depuis janvier : donc plus aucun lien entre les licenciés et leur club. L'objectif est d'accompagner les structures afin que les contacts se renouent dans le but d'une reprise à moyen terme. Une évaluation de la situation des clubs est étudiée, afin de mesurer la priorité de l'aide à apporter pour les clubs en difficulté. Il ne faut pas oublier les bénévoles qui ont perdu l'habitude de prendre le chemin de la salle, et là aussi la perte peut être importante. Il explique le déroulement des tâches à effectuer en formalisant des séances simples. Les CTF sont à la disposition des clubs. Il faut bien soigner la reprise à la rentrée de septembre, en espérant que l'avenir nous sourit enfin.

8. VIVRE ENSEMBLE :

Patrice LORENZI :

Présentation de l'OBE 2020/2021 : 114 classes dont 61 du public et 53 du privé. 7672 élèves concernés en 2018 et en 2021 : 6465 élèves ce qui équivaut à une perte de 1207, et surtout en U7. En dehors des bleus, les défis n'ont pas eu lieu, ainsi que la fête du baby de Noël. Alain GUERESSE précise que les licences mini basket représentent 30% des licences de la Fédération. L'idée principale est de les amener à prendre une licence contact., par l'intermédiaire du 3x3 au printemps. Un rapprochement auprès de l'UGSEL est envisagé afin de renforcer la convention qui unit nos deux structures.

Nicolas TAMIC :

« Premiers de cordée » est une association qui propose des animations sportives auprès des enfants hospitalisés. Au CHU de Nantes, une séance sur le basket est programmée en septembre prochain, à laquelle Nicolas interviendra. Projet Sport Handicap et Démarche Citoyenne du BC Missillac La Chapelle des Marais : un tournoi de basket qui était programmé le 23 avril prochain et auquel la commission Démarche et Citoyenne était sollicitée, est reporté. Le club était demandeur dans le basket inclusif, mais Alain GUERESSE explique l'absence d'un club labellisé dans le département.

Alain GUERESSE :

BaskeTonic : Il nous recommande de visionner sur le site de la Fédération, les vidéos intéressantes, sur cette pratique. Il s'avère que le contexte se prête peu à la présentation de ces nouvelles actions. Il souhaiterait que Nicolas TAMIC soit formé sur cette pratique. Il demande à Jean Michel DUPONT, que si la formation était régionale, ceci diminuerait les coûts de formation et les déplacements. Jean Michel DUPONT lui répond qu'après quelques interventions de sa part il semblerait que la Ligue ait été entendue et que ce projet voit le jour, prochainement.

Il aborde les séances découvertes dans les clubs qui ne sont pas simplifiées par la procédure règlementaire pratique de FFBB. Le BaskeTonic exige une personne diplômée. Sans ce technicien, la responsabilité de l'assurance incombe au club, donc au président. Ce qui peut devenir préjudiciable. Au séminaire régional la personne qui est intervenue répond qu'une licence contact suffirait. Alain GUERESSE n'est pas très satisfait de cette réponse puisque cette pratique n'est pas prévue dans la licence contact.

Jean Michel DUPONT lui répond que rien n'interdit au club de faire intervenir une personne diplômée et que la Ligue a embauché un cadre technique qui peut être formateur de formateur, et qu'il attend le feu vert afin de lancer cette formation.

Basket Entreprise : Un projet municipal à Pontchâteau en collaboration avec la Fédération de Sports Entreprises a retenu l'attention de la commission (1^{ère} démarche initiée par Yannick OLIVIER). A partir de cette réflexion, la commission a pensé proposer des animations diverses aux entreprises, par exemple pendant la pause de midi.

Micro-Basket U5 : Un club qui s'engage, doit être labellisé tous les ans et doit s'entourer de personnes qualifiées. La promotion de cette activité, est dépendante d'une formation qui n'est pas programmée pour l'instant de la part de la FFBB. Comme explique précédemment par Jean Michel DUPONT, la Ligue a demandé une régionalisation de la formation.

9. MODIFICATIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :

Lénaïc SORIN :

Maintien de la formule PRF et PRM qui se trouve être sous l'égide de la Ligue. La commission propose de modifier le déroulement de la D2, sans modifier le nombre de montées et de descentes, tout en maintenant le même nombre d'équipes engagées. Afin de dynamiser ce championnat elle suggère de l'organiser en poules de 6. Depuis 2 saisons il ne s'opère aucune montée ni descente et cette proposition permettrait de rééquilibrer cette situation. 2 propositions possible sont proposées : la première en organisant des poules hautes et des poules basses suivant le classement obtenu dans la 1^{ère} phase. La deuxième la même base, la différence étant que les 2 derniers de chaque poule, descendent dès la fin décembre en D3 et seraient remplacés par les premiers des poules D3, en poules basses. Ce qui provoque des passerelles entre la D3 et la D2. En fin de saison les 2 premiers des 2 poules hautes montent en PR et les 3 derniers des poules basses descendent en D3. Ce qui donne la possibilité à 9 équipes de D3 d'accéder en D2 ou 8 équipes de D3 et le champion Elite Départemental U20 d'accéder en D2. Cette place peut être proposée à la 2^{ème} des U20 en cas de refus de la 1^{ère}. Et en cas de refus à nouveau, une 9^{ème} équipe de D3 se verra proposer la montée en D2. En D3, les montées d'appliquent dès décembre à la fin de la première phase. Pas de changement pour la D4. Dimitri BREHERET demande si cette modification sera pérennisée ou ponctuelle sur une saison. Réponse de Lénaïc SORIN : oui, il est prévu de pérenniser cette formule de championnat, comme en D3 / D4.

Justine VOLLANT revient sur la pertinence des montées descentes en milieu de saison qui selon elle, désavantageraient les équipes qui subiront des blessés. Réponse de Franck JOUNIER : Le risque est identique sur une saison complète.

Dimitri BREHERET s'inquiète sur la pérennisation de ce championnat. Lénaïc SORIN répond : que ceci peut être modulé et qu'une enquête auprès des clubs à la fin de la saison 2021/2022, pourra nous permettre de nous orienter vers le choix des clubs. Lénaïc SORIN rappelle que le but est bien de rendre possible des montées plus rapides et pour certaines équipes de jouer à leur niveau. Franck BAUDRILLER remarque que cette proposition soit appliquée sur une ou deux saisons afin de réguler les effets COVID, mais la pérennisation le gêne quelque peu. Alain GUERESSE demande si une consultation des clubs est prévue. Réponse de Franck JOUNIER : nous sommes élus par les clubs et nous devons leur proposer des évolutions qui leur conviennent bien évidemment. Lénaïc SORIN répond que la démarche de ce soir est de valider cette modification par le comité directeur et ensuite de le présenter aux clubs mercredi soir afin de

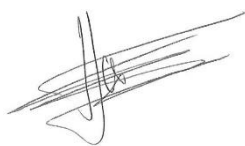
connaître leurs sentiments. Dimitri BREHERET maintient qu'il préfère les descentes en fin de saison. Puis les échanges se multiplient.

Le président Franck JOUNIER estime que le débat qui s'instaure n'est pas propice à une décision collégiale, il préfère ajourner le vote. Il souhaite que les documents fournis avant le comité directeur fassent l'objet de plus d'attention et de questions en amont et d'échanges entre les élus afin de faciliter par la suite la fluidité des débats (difficultés de l'exercice surtout en visioconférence).

Il rappelle que mercredi soir, mis à part le thème du championnat, tous les autres seront présentés aux clubs sans oublier la partie financière bien entendu.

La séance est levée à 21h40

Le Président du Comité,
Franck JOUNIER



Le Secrétaire Général,
Dominique BOUDEAU

